



Paris, le 18 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ségur de la Santé, le dernier espoir des orthophonistes hospitaliers ?

Les orthophonistes désertent l'hôpital depuis des années, tant leur salaire et leur statut sont inadaptés à leur niveau de formation et de responsabilité.

Le nombre de postes d'orthophonistes à temps plein diminue, les postes sont morcelés, transformés ou restent vacants, les ratios préconisés ne sont pas respectés. La disparition des orthophonistes du paysage hospitalier dégrade l'égalité d'accès aux soins des patients et la qualité de la formation initiale des orthophonistes.

Faute de postes d'orthophoniste dans le service d'accueil, de nombreux patients ayant été atteints de CoViD-19 n'ont malheureusement pas bénéficié de l'intervention d'un·e orthophoniste pour les accompagner dans leur reprise alimentaire, pour rééduquer leur voix après des semaines d'intubation...

Olivier Véran a annoncé le lancement d'un Ségur de la santé le 25 mai prochain. La **Fédération Nationale des Orthophonistes** demande à être intégrée aux discussions et aux négociations pour peser sur l'évolution des salaires et des statuts des orthophonistes hospitalier·e·s.

Le Ministre de la santé annonce que **la montée en compétences n'est souvent pas rémunérée à sa juste valeur**. Les orthophonistes vivent cette injustice depuis près de 35 ans.

Après un concours post bac avec un taux de réussite inférieur à 5 %, après 5 années d'études universitaires (grade master), le salaire actuel s'élève à 1 400 € net par mois à la première embauche et à 2 000 € net par mois après 25 ans de carrière à temps plein (grilles de salaires de niveau bac +3), soit un manque à gagner de 10 000 € par an en fin de carrière par rapport aux autres professions diplômées en bac +5 (ingénieurs hospitaliers, psychologues...).

Les orthophonistes hospitalier·e·s sont présent·e·s dans les services de neurologie, de MPR, d'ORL, de réanimation, de neurochirurgie, de pédiatrie et de néonatalogie, de gériatrie, de pédopsychiatrie. Les orthophonistes participent pleinement à la qualité et à l'adaptation des soins proposés dans les équipes pluridisciplinaires, grâce à l'apport de leur **diagnostic orthophonique** et de leurs propositions thérapeutiques, au bénéfice des patients. En outre, ils et elles participent activement à la **formation initiale** clinique et de recherche de leurs futur·es collègues et des autres professionnel·les.

Aujourd'hui, **les orthophonistes hospitalier·e·s sont en voie de disparition**, ne représentant que 7,4 % des effectifs de notre profession, contre 54 % en 1970. Le **déficit d'accès aux soins orthophoniques**, objet de notre campagne de communication syndicale à destination du grand public cette année, est devenu un **enjeu majeur de santé publique**, de très nombreux patients ne bénéficiant pas des soins nécessaires recommandés par la Haute Autorité de Santé ou les sociétés savantes. La crise sanitaire a de surcroît exacerbé les problématiques d'une profession déjà fragilisée, subissant depuis longtemps déjà les contraintes des établissements de santé, les réorganisations fréquentes, l'adaptation au sous-effectif chronique.

C'est pour toutes ces raisons, pour cette urgence sanitaire, que la FNO exige qu'enfin le statut et le salaire des orthophonistes salarié·es soient revalorisés ! Et la FNO se positionne encore pour le Ségur des libéraux de santé, indispensable nécessité aussi.

Contact presse : Mélanie Engelhardt 06 86 70 56 03